OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS SUR LE RENDEMENT

TEST PROVINCIAL DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (TPCL), FÉVRIER 2002

LE RENDEMENT DES ÉLÈVES S'AMÉLIORE

- La majorité des élèves atteignent la norme provinciale du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL).
- Les enseignantes et enseignants accordent beaucoup d'importance à la lecture ainsi qu'à l'écriture et leurs efforts portent fruit.

LE TPCL EST UN OUTIL DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ

- Le TPCL est une mesure utile de contrôle de la qualité qui démontre dans quelle mesure l'ensemble des élèves ontariens atteignent une norme commune de compétences linguistiques de base.
- Le TPCL évalue les compétences en lecture et en écriture que les élèves doivent avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9e année, telles que précisées dans *Le curriculum de l'Ontario*.
- Le Test provincial de compétences linguistiques représente une des trente-deux conditions que les élèves doivent remplir afin d'obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO).

FAITS SUR LE TPCL

- 4 904 élèves de langue française ont pleinement participé au TPCL de février 2002. Les élèves sont identifiés comme ayant pleinement participé s'ils étaient présents aux deux jours de l'administration du test.
- Le TPCL a été administré au cours de deux périodes de 2,5 heures (y compris les pauses et la lecture des directives), une le matin du 14 février 2002 et une le matin du 15 février.
- Le test comprend deux composantes intégrées : lecture et écriture.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS SUR LE RENDEMENT (ÉLÈVES DE LANGUE FRANÇAISE)

- En février 2002, 67 % des élèves ont réussi les deux composantes du test, lecture et écriture.
- 77 % des élèves ont réussi la composante lecture du test.
- 74 % des élèves ont réussi la composante écriture du test.
- 15 % des élèves n'ont réussi ni la composante lecture ni la composante écriture.

L'OQRE ÉTABLIT DES NORMES POUR LA RÉUSSITE ET LE SUCCÈS DES ÉLÈVES

- Les élèves doivent réussir la composante lecture et la composante écriture afin de réussir le TPCL.
- La norme de réussite a été établie par l'OQRE au cours d'un processus d'établissement des normes précis, qui comprenait un panel de spécialistes de l'évaluation, des éducatrices et éducateurs, et des personnes représentant la collectivité.
- Un élève qui répond à la norme, ou qui réussit le Test provincial de compétences linguistiques, démontre qu'il peut, en écriture, dans la majorité des cas, communiquer une idée de façon claire, sans faire d'erreurs de ponctuation, de grammaire et de structure qui pourraient empêcher son lecteur de le comprendre. En lecture, l'élève démontre qu'il peut, dans la majorité des cas, lire et comprendre de l'information présentée sous différents formats.

OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS SUR LE RENDEMENT

TEST PROVINCIAL DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (TPCL), FÉVRIER 2002

LE RENDEMENT DES ÉLÈVES S'AMÉLIORE

- La majorité des élèves atteignent la norme provinciale du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL).
- Les enseignantes et enseignants accordent beaucoup d'importance à la lecture ainsi qu'à l'écriture et leurs efforts portent fruit.

LE TPCL EST UN OUTIL DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ

- Le TPCL est une mesure utile de contrôle de la qualité qui démontre dans quelle mesure l'ensemble des élèves ontariens atteignent une norme commune de compétences linguistiques de base.
- Le TPCL évalue les compétences en lecture et en écriture que les élèves doivent avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9e année, telles que précisées dans *Le curriculum de l'Ontario*.
- Le Test provincial de compétences linguistiques représente une des trente-deux conditions que les élèves doivent remplir afin d'obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO).

FAITS SUR LE TPCL

- 4 904 élèves de langue française ont pleinement participé au TPCL de février 2002. Les élèves sont identifiés comme ayant pleinement participé s'ils étaient présents aux deux jours de l'administration du test.
- Le TPCL a été administré au cours de deux périodes de 2,5 heures (y compris les pauses et la lecture des directives), une le matin du 14 février 2002 et une le matin du 15 février.
- Le test comprend deux composantes intégrées : lecture et écriture.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS SUR LE RENDEMENT (ÉLÈVES DE LANGUE FRANÇAISE)

☆ En février 2002, 67 % des élèves ont réussi les deux composantes du test, lecture et écriture.

☆ 77 % des élèves ont réussi la composante lecture du test.

☆ 74 % des élèves ont réussi la composante écriture du test.

☆ 15 % des élèves n'ont réussi ni la composante lecture ni la composante écriture.

L'OQRE ÉTABLIT DES NORMES POUR LA RÉUSSITE ET LE SUCCÈS DES ÉLÈVES

- Les élèves doivent réussir la composante lecture et la composante écriture afin de réussir le TPCL.
- La norme de réussite a été établie par l'OQRE au cours d'un processus d'établissement des normes précis, qui comprenait un panel de spécialistes de l'évaluation, des éducatrices et éducateurs, et des personnes représentant la collectivité.
- Un élève qui répond à la norme, ou qui réussit le Test provincial de compétences linguistiques, démontre qu'il peut, en écriture, dans la majorité des cas, communiquer une idée de façon claire, sans faire d'erreurs de ponctuation, de grammaire et de structure qui pourraient empêcher son lecteur de le comprendre. En lecture, l'élève démontre qu'il peut, dans la majorité des cas, lire et comprendre de l'information présentée sous différents formats.

105-05849/

LE TPCL AMÉLIORE LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

- L'OQRE a publié le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* pour aider les écoles à mettre en pratique les politiques du Ministère de manière conforme. Le but de ce guide est d'assurer que les écoles répondent aux besoins d'adaptations des élèves ayant les besoins particuliers, afin que ces derniers puissent faire preuve de leurs compétences linguistiques lors de l'administration du TPCL. Le guide donne également un aperçu des dispositions particulières disponibles pour les élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF, et donne la marche à suivre pour les reports et les exemptions.
- Les écoles et les conseils scolaires doivent fournir des programmes d'appoint aux élèves qui n'ont pas réussi le test.
- Les élèves qui n'ont pas réussi une composante auront seulement à réussir cette composante lors de la prochaine administration du test; cependant, ils doivent être présents pendant toute l'administration puisque certaines composantes sont reliées.
- Les élèves qui n'ont pas réussi le test auront l'occasion de le refaire les 23 et 24 octobre 2002.

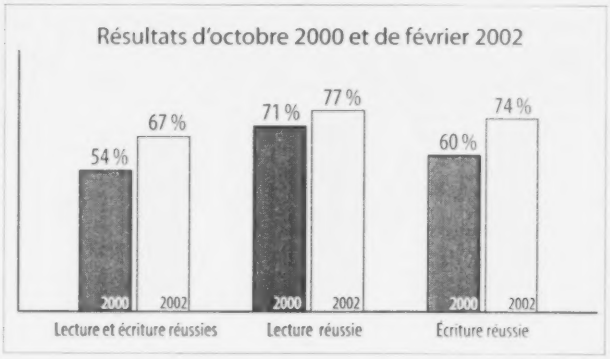

UTILISATION DES RÉSULTATS – Il est important d'insister sur le fait que les résultats du TPCL doivent être utilisés à des fins d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage et non à des fins de classement des écoles. Le rang n'explique en rien pourquoi les résultats sont bons ou faibles; il encourage les comparaisons simplistes et erronées tout en ignorant les facteurs qui influent sur le rendement dans chaque école. Enfin, le classement empêche l'examen critique qui cherche comment améliorer l'apprentissage de tous les élèves.

RECOMMANDATIONS CLÉS

L'OQRE recommande :

- Que les **conseils scolaires,** en consultation avec les membres de leurs collectivités et à l'aide du *Rapport et guide de l'Ontario sur la planification de l'amélioration du rendement scolaire*, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL de février 2002 aux plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leurs écoles pour améliorer les compétences linguistiques des élèves, et qu'ils mettent au point des stratégies qui seront utilisées à l'élémentaire et au secondaire dans toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **les écoles**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL de février 2002 à leurs plans d'amélioration des compétences linguistiques et mettent au point des stratégies touchant toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **le personnel enseignant** soit encouragé à utiliser le matériel d'appui affiché dans le site Web de l'OQRE, dans le but d'aider les élèves à se préparer au TPCL et à le réussir.
- Que **l'OQRE** fournisse des renseignements **aux parents** sur les habiletés requises en lecture et en écriture pour réussir le TPCL afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.

Pour obtenir des renseignements et des résultats plus détaillés, veuillez consulter le site Web de l'OQRE (www.eqao.com).

OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

LE TPCL AMÉLIORE LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

- L'OQRE a publié le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* pour aider les écoles à mettre en pratique les politiques du Ministère de manière conforme. Le but de ce guide est d'assurer que les écoles répondent aux besoins d'adaptations des élèves ayant les besoins particuliers, afin que ces derniers puissent faire preuve de leurs compétences linguistiques lors de l'administration du TPCL. Le guide donne également un aperçu des dispositions particulières disponibles pour les élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF, et donne la marche à suivre pour les reports et les exemptions.
- Les écoles et les conseils scolaires doivent fournir des programmes d'appoint aux élèves qui n'ont pas réussi le test.
- Les élèves qui n'ont pas réussi une composante auront seulement à réussir cette composante lors de la prochaine administration du test; cependant, ils doivent être présents pendant toute l'administration puisque certaines composantes sont reliées.
- Les élèves qui n'ont pas réussi le test auront l'occasion de le refaire les 23 et 24 octobre 2002.

Résultats d'octobre 2000 et de février 2002

UTILISATION DES RÉSULTATS – Il est important d'insister sur le fait que les résultats du TPCL doivent être utilisés à des fins d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage et non à des fins de classement des écoles. Le rang n'explique en rien pourquoi les résultats sont bons ou faibles; il encourage les comparaisons simplistes et erronées tout en ignorant les facteurs qui influent sur le rendement dans chaque école. Enfin, le classement empêche l'examen critique qui cherche comment améliorer l'apprentissage de tous les élèves.

RECOMMANDATIONS CLÉS

L'OQRE recommande :

- Que les **conseils scolaires,** en consultation avec les membres de leurs collectivités et à l'aide du *Rapport et guide de l'Ontario sur la planification de l'amélioration du rendement scolaire*, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL de février 2002 aux plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leurs écoles pour améliorer les compétences linguistiques des élèves, et qu'ils mettent au point des stratégies qui seront utilisées à l'élémentaire et au secondaire dans toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **les écoles**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL de février 2002 à leurs plans d'amélioration des compétences linguistiques et mettent au point des stratégies touchant toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **le personnel enseignant** soit encouragé à utiliser le matériel d'appui affiché dans le site Web de l'OQRE, dans le but d'aider les élèves à se préparer au TPCL et à le réussir.
- Que **l'OQRE** fournisse des renseignements **aux parents** sur les habiletés requises en lecture et en écriture pour réussir le TPCL afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.

Pour obtenir des renseignements et des résultats plus détaillés, veuillez consulter le site Web de l'OQRE (www.eqao.com).

OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

OQRE

Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Test provincial de compétences linguistiques, février 2002

Rapport sur les résultats provinciaux

Septembre 2002

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario 2002.

ISBN 0-7794-3739-X

ISSN 1703-9436

Table des matières

Coup d'œil sur les résultats 1

Résultats généraux des élèves de langue française qui ont participé au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), février 2002 (écoles financées par les deniers publics) 1

Faits saillants des résultats sur le rendement 1

Messages clés 1

Recommandations clés 2

Contexte 2

Introduction 2

Conception et élaboration du test 3

Établissement des normes 4

Descripteurs généraux de langue française : lecture 4

Descripteurs généraux de langue française : écriture 5

Administration du test 5

Contrôle de la qualité 6

Participation 7

Participation au TPCL, février 2002 7

Sexe de l'élève 7

Élèves inscrits à des programmes d'ALF ou de PDF 7

Dispositions particulières 8

Élèves ayant des besoins particuliers 8

Adaptations 8

Résultats sur le rendement 9

Sommaire des résultats 10

Résultats selon les caractéristiques des élèves 10

Résultats selon le sexe de l'élève 11

Résultats selon le programme d'ALF ou de PDF 11

Résultats des élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF bénéficiant de dispositions particulières 12

Résultats des élèves ayant des besoins particuliers 12

Résultats des élèves bénéficiant d'adaptations 13

Résultats des élèves selon le type de cours 14
Sommaire des résultats de lecture selon le type de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture 15
Sommaire des résultats selon la tâche d'écriture 16
Résumé 16
Texte d'opinion 17
Nouvelle journalistique 17
Texte informatif 18
Renseignements tirés du Questionnaire à l'intention de l'élève 18
Taux de réponses 18
Utilisation de l'ordinateur, langue et antécédents 19
Lecture et écriture en dehors des heures de classe 20
Rapport entre les données 21
Recommandations spécifiques 21
Planification de l'amélioration 21
Pertinence et motivation des élèves 22
Lecture 22
Écriture 23
Appui au personnel enseignant 23
Diverses populations d'élèves 24
Climat de l'école 24
Recommandations supplémentaires à l'intention des francophones 24
Adaptations et dispositions particulières 24
Programmes d'ALF ou de PDF 25
Lecture et écriture en français 25
Annexe A – Processus de notation et contrôle de la qualité 26
Annexe B – Résultats provinciaux tirés de l'administration préliminaire d'octobre 2000 du Test provincial de compétences linguistiques 27

Coup d'œil sur les résultats

Résultats généraux des élèves de langue française qui ont participé au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), février 2002 (écoles financées par les deniers publics) [1]

	Février 2002		Octobre 2000	
	Nombre	%	Nombre	%
Élèves ayant réussi les composantes lecture et écriture	3 310	67 %	2 728	54 %
Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	482	10 %	836	17 %
Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	357	7 %	311	6 %
Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	755	15 %	1 137	23 %
Élèves ayant participé au TPCL pendant les deux jours	4 904		5 012	

Faits saillants des résultats sur le rendement

- En février 2002, 67 % des élèves ont réussi les deux composantes du test.
- 10 % d'élèves de plus ont réussi la composante lecture du test, élevant le pourcentage total de réussite de cette composante à 77 %.
- 7 % d'élèves de plus ont réussi la composante écriture du test, élevant le pourcentage total de réussite de cette composante à 74 %.
- Il y a plus d'élèves qui ont réussi le TPCL de février 2002 que celui d'octobre 2000.

Messages clés

- Les résultats du TPCL de février 2002 sont encourageants; la majorité des élèves atteignent la norme provinciale du TPCL.
- Les enseignantes et enseignants accordent beaucoup d'importance à la lecture ainsi qu'à l'écriture et leurs efforts portent fruit.

---

[1] Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

- Le TPCL est une mesure utile de contrôle de la qualité qui démontre dans quelle mesure l'ensemble des élèves ontariens atteignent une norme commune de compétences linguistiques de base.
- Pour les élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture et/ou la composante écriture, le TPCL peut servir d'alerte et fournir aux élèves, aux parents et au personnel enseignant des renseignements visant l'amélioration des compétences linguistiques des élèves.
- Puisque les conseils scolaires et les écoles ont déjà reçu leurs résultats sur le rendement, il est important d'insister sur le fait que les résultats du TPCL doivent être utilisés à des fins d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage et non à des fins de classement des écoles. Le rang n'explique en rien pourquoi les résultats sont bons ou faibles; il encourage les comparaisons simplistes et erronées tout en ignorant les facteurs qui influent sur le rendement dans chaque école. Enfin, le classement empêche l'examen critique qui cherche comment améliorer l'apprentissage de tous les élèves.

Recommandations clés

- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les membres de leurs collectivités et à l'aide du *Rapport et guide de l'Ontario sur la planification de l'amélioration du rendement scolaire*, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL de février 2002 aux plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leurs écoles pour améliorer les compétences linguistiques des élèves et qu'ils mettent au point des stratégies qui seront utilisées à l'élémentaire et au secondaire dans toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **les écoles**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL de février 2002 à leurs plans d'amélioration des compétences linguistiques et mettent au point des stratégies touchant toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.
- Que **le personnel enseignant** soit encouragé à utiliser le Matériel d'appui affiché dans le site Web de l'OQRE, dans le but d'aider les élèves à se préparer au TPCL et à le réussir.
- Que **l'OQRE** fournisse des renseignements **aux parents** sur les habiletés requises en lecture et en écriture pour réussir le TPCL afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.

Contexte

Introduction

L'OQRE a pour objectif d'accroître la responsabilité au sein du système éducatif financé par les deniers publics en Ontario et d'améliorer la qualité de l'éducation dans la province. L'OQRE remplit ce mandat en effectuant plusieurs évaluations à l'échelle de la province, dont le TPCL.

Les résultats de ces évaluations fournissent des données au niveau de l'élève, de l'école et du conseil scolaire sur le rendement des élèves. Les Rapports individuels de l'élève, qui sont distribués aux parents, leur fournissent des renseignements au sujet du rendement de leur enfant par rapport aux tests. Les écoles et les conseils scolaires créent leurs propres rapports, qui sont basés sur les données fournies par l'OQRE, à l'intention des parents et des autres intervenantes et intervenants de la

collectivité. L'OQRE affiche les résultats des écoles et des conseils scolaires dans son site Web pour la consultation du public.

Conception et élaboration du test

En 1999, le ministère de l'Éducation annonce que le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) représente une des trente-deux conditions que les élèves doivent remplir afin d'obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO). Le TPCL évalue les compétences en lecture et en écriture que les élèves doivent avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9e année, telles que précisées dans *Le curriculum de l'Ontario*. L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a la responsabilité d'élaborer et d'administrer le TPCL. Une administration préliminaire du TPCL a été entreprise à l'échelle de la province en octobre 2000. Cette évaluation a donné aux écoles l'occasion de faire l'expérience de l'administration du test. Elle a également donné à l'OQRE l'occasion de mettre à l'essai des processus d'administration, de notation et de publication de rapports. La première administration du TPCL a été effectuée en février 2002. Ce rapport décrit les résultats sur le rendement du premier groupe d'élèves pour qui la réussite du TPCL fait partie des conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Des versions parallèles du TPCL sont élaborées pour les écoles de langue française et de langue anglaise. Bien que les tests contiennent des questions différentes, des dispositions sont prises afin de rendre les versions de langue française et de langue anglaise comparables. Par exemple, les deux tests comprennent le même nombre et le même type de textes à lire, de questions s'y rapportant et de tâches d'écriture. De plus, les correctrices et correcteurs francophones et anglophones reçoivent la même formation et utilisent des normes et des processus de notation identiques. (Voir l'annexe A pour une description plus exhaustive des processus de notation et de contrôle de la qualité.)

Les agentes et agents d'éducation de l'OQRE, en collaboration avec des éducatrices et éducateurs de la province, se chargent de tous les aspects des évaluations, y compris la conception, l'élaboration, la mise à l'essai, la notation et la publication des rapports.

Le test comprend deux composantes intégrées :

- Composante lecture
- Composante écriture

On a demandé aux élèves, pour la composante lecture, de lire un total de douze textes courts répartis entre trois différents types de textes :

- Textes informatifs (articles, textes d'opinion)
- Textes courants avec éléments graphiques (horaires, tableaux, directives)
- Textes narratifs (récits, dialogues)

La composante lecture comprenait trois types de questions :

- Questions à réponse choisie (40 questions)
- Questions à réponse construite (35 questions)
- Questions à réponse construite avec explication (25 questions)

La composante écriture comprenait quatre tâches d'écriture :

- Résumé
- Texte d'opinion en quelques paragraphes
- Nouvelle journalistique
- Texte informatif

Établissement des normes

Les normes ou les attentes sur le rendement de l'élève sont des catégories de niveaux de rendement acceptables ou désirables pour les élèves. Dans certains programmes d'évaluation à grande échelle, les normes sont exprimées en tant que scores minimums de rendement; dans d'autres, les normes sont des descriptions de ce que représente un rendement de l'élève acceptable et les normes créées pour le TPCL s'apparentent à celles-ci. Des descriptions de travaux d'élèves en lecture et écriture ont été élaborées afin de décrire le rendement qui répond aux critères de réussite ou qui les dépasse (rendement suffisant) ou bien qui ne répond pas aux critères de réussite du TPCL (rendement insuffisant). Les descripteurs ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la façon dont le rendement de l'élève est évalué.

Descripteurs généraux de langue française : lecture

Rendement suffisant

L'élève manifeste une compréhension satisfaisante d'une variété de textes :

- fournit des renseignements précis, simples et corrects;
- saisit généralement le sens, certaines nuances et certaines valeurs véhiculées dans le texte;
- fait des inférences généralement appuyées sur des indices valables;
- explique ou justifie partiellement son interprétation;
- établit souvent des liens entre le texte et ses connaissances et expériences.

Rendement insuffisant

L'élève manifeste une compréhension limitée de textes simples :

- fournit des renseignements imprécis, partiels ou non pertinents;
- saisit en partie le sens littéral et certaines valeurs véhiculées dans le texte;
- fournit rarement des indices valables pour appuyer ses inférences (p. ex., tirer des conclusions, faire des déductions ou des suppositions, comprendre des sous-entendus);
- fournit quelques explications ou quelques justifications pour appuyer son interprétation;
- établit quelquefois des liens entre le texte et ses connaissances et expériences.

Descripteurs généraux de langue française : écriture

Rendement suffisant

L'élève manifeste des habiletés d'écriture satisfaisantes :

- respecte généralement l'intention d'écriture, la forme et le contenu exigés;
- transmet un message clair à l'aide de données variées et suffisantes;
- utilise une langue généralement correcte.

Rendement insuffisant

L'élève manifeste des habiletés d'écriture limitées :

- respecte rarement l'intention d'écriture, la forme et le contenu exigés;
- transmet un message imprécis à l'aide de données simples, peu nombreuses ou peu pertinentes;
- structure rarement son texte de façon logique;
- utilise une langue pauvre qui gêne la communication (éléments de la langue à considérer : vocabulaire, syntaxe, orthographe et ponctuation).

Les normes ont été établies à l'aide d'un processus en trois étapes. Pour commencer, des éducatrices et éducateurs ont fait la notation des mises à l'essai du test, à l'aide des mêmes processus que ceux utilisés pour noter le test actuel. Ensuite, sans connaître les notes, un comité d'établissement des normes, composé d'éducatrices, d'éducateurs, d'expertes et d'experts de trois universités canadiennes et de membres du public (y compris des gens d'affaires), ont examiné le même échantillon de tests et les ont classés dans les catégories de rendement acceptable et inacceptable. Pour faire ce tri, les membres du comité se sont basés sur la formation donnée par l'OQRE et sur les conseils d'expertes et d'experts en évaluation, à la lumière du niveau de compétences linguistiques que doit posséder l'élève afin de s'insérer dans la société. La formation donnée incluait une révision des exigences reliées au curriculum et leur rapport au test. Enfin, plusieurs analyses statistiques ont été effectuées afin d'établir la note de passage qui distingue le mieux entre un rendement suffisant et un rendement insuffisant. Ces normes sont comparables d'une année à l'autre et le rendement des élèves continuera d'être mesuré selon ces mêmes normes.

Administration du test

Afin que le test soit administré de manière équitable à tous les élèves, il est essentiel d'assurer l'uniformité des processus d'administration. C'est pourquoi le personnel enseignant et la direction de toutes les écoles de langue française et de langue anglaise bénéficient d'une formation identique en administration du test, ainsi que des mêmes ressources (directives et guides détaillés). Ces processus suivent les lignes de conduite prescrites dans le document *Principles for Fair Student Assessment practices for Education in Canada (1993)*, un document rédigé par plusieurs associations et établissements d'enseignement reconnus et approuvés par un grand nombre d'organismes spécialisés en éducation et en évaluation.

Le TPCL a été administré au cours de deux périodes de 2,5 heures (y compris les pauses et la lecture des directives), une le matin du 14 février 2002 et une le matin du 15 février. Les élèves ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'adaptations, conformément à la Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation. Certains élèves inscrits à un programme d'ALF ou de PDF ont bénéficié de

dispositions particulières telles que décrites dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE.

Des renseignements supplémentaires au sujet du TPCL sont affichés dans le site Web de l'OQRE (www.eqao.com).

Contrôle de la qualité

Afin que les modalités de l'administration du TPCL soient uniformes à l'échelle provinciale et que les questions du test demeurent confidentielles jusqu'au moment où le test est distribué aux élèves, on a demandé aux directions d'école de porter une attention particulière à la manutention, à la sécurité et à la confidentialité du matériel d'évaluation.

Les vérificatrices et vérificateurs du contrôle de la qualité ont visité dix-sept écoles secondaires de langue française pendant l'administration du TPCL. L'échantillon des écoles visitées comprenait des écoles catholiques et publiques réparties dans les différentes régions de la province.

Afin d'assurer l'uniformité de l'administration du test, on a demandé aux vérificatrices et vérificateurs de contrôler les procédés relatifs à la sécurité du matériel d'évaluation utilisés avant, pendant et après le test. Les vérificatrices et vérificateurs ont attesté que, dans toutes les écoles, le matériel administratif et les cahiers de test ont été entreposés en un lieu sûr tel que le coffre-fort de l'école ou le bureau de la direction de l'école. De plus, les trousses de cahiers de test étaient encore scellées dans leur emballage avant le début du test.

Les directions d'école ont déployé beaucoup d'efforts pour élaborer des stratégies, afin de créer une atmosphère favorable à l'administration du test. Parmi les stratégies utilisées, les directions d'école ont rencontré les élèves pour expliquer l'importance du test, elles ont assuré des séances de préparation au niveau des salles de classe en utilisant le Matériel d'appui à cet effet et elles ont bien informé le personnel enseignant et les parents.

Participation

Les élèves qui ont participé au TPCL de février 2002 étaient des élèves qui étaient en 9e année en septembre 2000 et qui visaient l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO). Le tableau ci-dessous fait état du nombre d'élèves admissibles qui ont participé au test ainsi que de la répartition des élèves selon leur sexe et selon leur statut (ALF/PDF et besoins particuliers).

Participation au TPCL, février 2002[2]

	Population admissible	Pourcentage d'absences d'un ou des deux jours	Pourcentage de reports	Pourcentage d'élèves qui ont pleinement participé
Tous les élèves	5 174	3 %	2 %	95 %
Sexe				
• Féminin	2 659	3 %	2 %	96 %
• Masculin	2 485	3 %	3 %	94 %
Statut				
• ALF/PDF	52	4 %	44 %	52 %
– Bénéficiant de dispositions particulières	31	0 %	0 %	100 %
• Besoins particuliers (à l'exclusion des élèves surdoués)	489	5 %	11 %	86 %
– PEI seulement (bénéficiant d'adaptations)	33	6 %	0 %	94 %
– PEI et CIPR (bénéficiant d'adaptations)	277	4 %	2 %	94 %

Sexe de l'élève

Au total, 5 174 élèves admissibles ont participé au TPCL. De ce nombre, 2 485 (48 %) étaient de sexe masculin, 2 659 (51 %) étaient de sexe féminin, et 30 (1 %) n'ont pas précisé leur sexe.

Élèves inscrits à des programmes d'ALF ou de PDF

Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée du français ou qui manque de familiarité avec la langue d'enseignement. Il lui permet d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à la poursuite de ses études et d'enrichir son répertoire linguistique. Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles franco-ontariennes ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité.

---

[2] Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

Du nombre total d'élèves admissibles qui ont participé au TPCL, 52 (1 %) élèves étaient inscrits au programme d'ALF ou de PDF. Il est important de signaler que 44 % de cette population a reçu des reports.

Dispositions particulières

Parmi les 52 élèves qui étaient admissibles au TPCL et qui suivent un programme d'ALF ou de PDF, 31 (60 %) ont bénéficié de dispositions particulières qui comprenaient des changements dans le lieu du test (p. ex., isoloir, travail seul ou en petits groupes), du temps supplémentaire et des pauses supervisées à intervalles réguliers.

Le tableau ci-dessous fait état du nombre et du pourcentage des élèves bénéficiant de dispositions particulières.

Nombre et pourcentage d'élèves bénéficiant de dispositions particulières

Lieu alternatif	Temps supplémentaire	Pauses supervisées
21 (68 %)	28 (90 %)	23 (74 %)

- Étant donné que les élèves d'ALF ou de PDF ont parfois besoin de plus d'un type de disposition particulière, il importe de noter que le nombre total des dispositions particulières fournies dépasse le nombre total des élèves qui ont bénéficié de dispositions particulières.
- La plupart des élèves ont reçu deux ou trois dispositions particulières.

Élèves ayant des besoins particuliers

Les élèves ayant des besoins particuliers sont des élèves qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI) et qui ont été identifiés ou non par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui bénéficient de services ou programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté (voir Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation). Du nombre total d'élèves admissibles qui ont participé au TPCL, 489 (9 %) élèves avaient des besoins particuliers. (Ce nombre ne tient pas compte des élèves surdoués.)

Adaptations

Les élèves bénéficiant d'adaptations ont un PEI et ont été identifiés ou non par un CIPR. Le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* décrit divers types d'adaptations, qui tombent sous une des quatre catégories générales, c'est-à-dire :

1. Lieu du test (p. ex., installation des élèves, seuls ou en petits groupes, dans un local séparé ou dans un endroit qui leur est familier, isoloir, éclairage spécial ou matériel spécialisé).
2. Temps alloué (p. ex., temps supplémentaire pour terminer le test, mais pas plus du double du temps normalement alloué, pauses surveillées à intervalles réguliers).
3. Présentation du test (p. ex., recours au langage des signes québécois, au langage gestuel ou à des services d'interprétation, version du test en braille, version du test imprimée en gros caractères).
4. Présentation des réponses (p. ex., enregistrement des réponses de l'élève sur bande sonore, transcription mot pour mot des réponses de l'élève, utilisation d'un ordinateur ou d'un système de traitement de texte pour la consignation des réponses).

Un total de 310 (6 %) élèves ont bénéficié de différents types d'adaptations afin de leur permettre de participer pleinement au TPCL. Ce nombre comprend aussi bien les élèves qui étaient identifiés par un CIPR que les élèves ayant un PEI.

Le tableau ci-dessous fait état du nombre et du pourcentage d'élèves bénéficiant d'adaptations.

Nombre et pourcentage d'élèves bénéficiant d'adaptations

Lieu alternatif	Temps supplémentaire	Format de la présentation	Présentation des réponses
252 (81 %)	280 (90 %)	110 (35 %)	39 (13 %)

- Les élèves ayant des besoins particuliers ont souvent besoin de deux types ou plus d'adaptations; par exemple, les élèves qui sont aveugles peuvent avoir besoin d'une version du test en braille ou une version du test imprimée en gros caractères, une transcription mot pour mot des réponses, des pauses et un local séparé. C'est pour cette raison que le nombre total des adaptations fournies dépasse le nombre total des élèves qui ont bénéficié d'adaptations.
- Généralement, les élèves ayant des besoins particuliers ont bénéficié de quatre adaptations.
- Les données démontrent que la plupart des adaptations fournies étaient des changements du lieu du test et du temps alloué.

Résultats sur le rendement

Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des résultats sur le rendement du TPCL de février 2002. Le tableau de résultats comprend tous les élèves admissibles au TPCL pendant l'année scolaire 2001-2002. Le nombre d'élèves exemptés parce qu'ils ne visent pas l'obtention du DÉSO paraît dans le tableau, mais n'est pas inclus dans le nombre d'élèves admissibles ni dans les calculs de pourcentages de ce tableau ou des tableaux subséquents.

Les élèves peuvent bénéficier d'un report dans diverses situations précisées dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE. L'élève est inscrit dans la catégorie report seulement si le Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il a obtenu un report et qu'il n'y a pas de travail de fait dans aucun de ses cahiers de test. L'élève ne peut pas être inscrit dans la catégorie report s'il a fait du travail dans un de ses cahiers.

Les tableaux ci-dessous contiennent des renseignements sur le rendement de la première administration du TPCL en février 2002, y compris des résultats selon le sexe des élèves, selon les programmes d'ALF ou de PDF, pour les élèves ayant des besoins particuliers, ainsi que pour les élèves inscrits à des cours appliqués ou théoriques. Il est évident qu'il faut fournir un soutien pédagogique additionnel à certains élèves afin de leur permettre d'atteindre la norme provinciale en matière de compétences linguistiques. Les renseignements précités aideront les éducatrices, éducateurs et autres intervenantes et intervenants à se concentrer sur les domaines où ils peuvent aider les élèves à s'améliorer.

Sommaire des résultats

		Pourcentage[3]	
	Nombre	**Méthode 1[4]**	**Méthode 2[5]**
Élèves ayant réussi le TPCL			
– Élèves ayant réussi les composantes lecture et écriture	3 310	64 %	67 %
Élèves ayant participé au TPCL, mais n'ayant pas réussi			
– Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	482	9 %	10 %
– Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	357	7 %	7 %
– Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	755	15 %	15 %
Élèves qui ont participé au TPCL pendant les deux jours	4 904	95 %	100 %
Absences d'un ou des deux jours	155	3 %	
Reports	115	2 %	
Total des élèves admissibles	5 174	100 %	
Exemptions	38		

[3] Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

[4] La méthode 1 fait état de la répartition des pourcentages de tous les élèves qui visent l'obtention du DÉSO. Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont ceux qui ne visaient pas l'obtention du DÉSO et qui ont donc été exemptés.

[5] La Méthode 2 fait état de la répartition des pourcentages des élèves qui ont pleinement participé au TPCL. Les élèves sont identifiés comme ayant pleinement participé s'ils étaient présents aux deux jours de l'administration du test.

Résultats selon les caractéristiques des élèves

Les pourcentages selon les caractéristiques des élèves dans les tableaux ci-dessous sont calculés selon la méthode 2 (soit tous les élèves qui ont pleinement participé au TPCL).

Résultats selon le sexe de l'élève[6]

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Tous les élèves 4 904	67 %	10 %	7 %	15 %
Féminin 2 543	74 %	7 %	7 %	11 %
Masculin 2 343	60 %	12 %	8 %	20 %

Observations

- Un nombre plus élevé d'élèves de sexe féminin (74 %) que de sexe masculin (60 %) ont réussi le TPCL.
- Un nombre plus élevé d'élèves de sexe masculin (20 %) que de sexe féminin (11 %) n'ont pas réussi les composantes lecture et écriture.

Résultats selon le programme d'ALF ou de PDF

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
ALF/PDF 27	37 %	7 %	15 %	41 %

Observations

- 44 % des élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF qui ont participé au TPCL ont réussi la composante lecture.

---

[6] Les résultats se rapportant au sexe des élèves dépendent de la disponibilité des données. Trente élèves n'ont pas indiqué leur sexe.

- 52 % des élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF qui ont participé au TPCL ont réussi la composante écriture.
- Des élèves n'ayant réussi qu'une composante du test, un plus grand nombre ont réussi la composante écriture que la composante lecture.
- Des 52 élèves inscrits à un programme d'ALF ou de PDF qui étaient admissibles au TPCL, 44 % (23 élèves) ont reçu des reports.

Résultats des élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF bénéficiant de dispositions particulières

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
ALF/PDF bénéficiant de dispositions particulières 11	36 %	9 %	9 %	45 %

Observations

- 45 % des élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF et bénéficiant de dispositions particulières ont réussi la composante lecture.
- 45 % des élèves inscrits au programme d'ALF ou de PDF et bénéficiant de dispositions particulières ont réussi la composante écriture.

Résultats des élèves ayant des besoins particuliers

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Besoins particuliers 408	23 %	11 %	15 %	51 %

Observations

- 34 % des élèves ayant des besoins particuliers qui ont participé au TPCL ont réussi la composante lecture.
- 38 % des élèves ayant des besoins particuliers qui ont participé au TPCL ont réussi la composante écriture.
- Parmi les élèves ayant des besoins particuliers qui n'ont réussi qu'une composante du test, un pourcentage plus élevé a réussi la composante écriture plutôt que la composante lecture.

Résultats des élèves bénéficiant d'adaptations

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Avec adaptations – PEI 31	23 %	16 %	23 %	39 %
Avec adaptations – PEI et CIPR 261	23 %	12 %	17 %	48 %

Observations

- 39 % des élèves ayant un PEI et bénéficiant d'adaptations ont réussi la composante lecture.
- 46 % des élèves ayant un PEI et bénéficiant d'adaptations ont réussi la composante écriture.
- 40 % des élèves ayant un PEI, ayant été identifiés par un CIPR et ayant reçu des adaptations ont réussi la composante écriture.
- 35 % des élèves ayant un PEI, ayant été identifiés par un CIPR et ayant reçu des adaptations ont réussi la composante lecture.
- Parmi des élèves ayant un PEI, ayant été identifiés par un CIPR et ayant reçu des adaptations, un nombre plus élevé d'élèves ont réussi la composante écriture que la composante lecture.

Résultats des élèves selon le type de cours

Le tableau ci-dessous indique le rendement des élèves pour qui les écoles ont fourni des renseignements selon le type de cours auquel ils sont inscrits. Ainsi, le nombre total d'élèves rapportés peut ne pas être égal au nombre total d'élèves qui ont fait le TPCL.

	Élèves ayant réussi le TPCL	Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture
Cours théoriques 7	81 %	7 %	5 %	6 %
Cours appliqués 8	32 %	15 %	13 %	40 %
Cours élaborés à l'échelon local 9	0 %	6 %	19 %	75 %

Observations

- Une grande majorité des élèves (81 %) inscrits à des cours théoriques ont réussi le TPCL.
- 47 % des élèves inscrits à des cours appliqués et qui ont participé au TPCL ont réussi la composante lecture et 45 % ont réussi la composante écriture.
- Parmi les élèves inscrits à des cours élaborés à l'échelon local, un nombre plus élevé d'élèves ont réussi la composante écriture que la composante lecture.
- Parmi les élèves inscrits à des cours théoriques et appliqués, un nombre plus élevé d'élèves ont réussi la composante lecture que la composante écriture.

---

[7] La notion de « Cours théoriques » se rapporte à tout élève inscrit à un cours théorique en mathématiques et/ou en français.

[8] La notion de « Cours appliqués » se rapporte à tout élève inscrit à un cours appliqué en mathématiques et en français.

[9] La notion de « Cours élaborés à l'échelon local » se rapporte à tout élève inscrit à un cours obligatoire en mathématiques et/ou en français élaboré par une école ou un conseil scolaire afin de répondre aux besoins locaux selon la politique et les procédures d'approbation du ministère de l'Éducation.

Sommaire des résultats de lecture selon le type de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture[10]

Ce tableau présente les scores selon le type de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture et peut être utilisé par les conseils scolaires dans leurs programmes d'appoint.

	Province	
	Score moyen en lecture des élèves qui ont réussi la composante lecture 3 783	**Score moyen en lecture des élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture** 1 190
Types de textes		
– Textes informatifs (p. ex., articles, textes d'opinion)	69/90 (77 %)	42/90 (47 %)
– Textes courants avec éléments graphiques (p. ex., horaires, tableaux, directives)	35/50 (70 %)	22/50 (44 %)
– Textes narratifs (p. ex., récits, dialogues)	46/60 (77 %)	30/60 (50 %)
Habiletés en lecture		
– Comprendre les renseignements et les idées explicites	48/60 (80 %)	32/60 (53 %)
– Comprendre les renseignements et les idées implicites	67/90 (74 %)	41/90 (45 %)
– Établir des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus	35/50 (70 %)	21/50 (42 %)
Stratégies de lecture		
– Vocabulaire	21/30 (70 %)	13/30 (43 %)
– Syntaxe	21/30 (70%)	13/30 (43 %)
– Organisation	27/36 (75 %)	17/36 (47 %)
– Éléments graphiques	18/24 (75 %)	11/24 (46 %)

Observations

- Lorsque les scores pour tous les types de textes, les habiletés en lecture et les stratégies en lecture sont rapportés sur une même échelle en termes de pourcentages, les résultats pour les deux groupes

[10] Les données dans ce tableau portent sur les élèves qui n'ont pas utilisé une version du test imprimée en gros caractères ou une version du test enregistrée sur bande sonore.

Le Rapport individuel de l'élève (RIÉ) porte sur les résultats de chaque habileté en lecture pour l'ensemble des types de textes et peut servir à élaborer des cours d'appoint individuels. Les petits échantillonnages dans plusieurs écoles empêchent de rapporter, de façon fidèle au niveau de l'école, les résultats en lecture selon les types de textes, les habiletés en lecture et les stratégies de lecture.

d'élèves sont plus élevés pour les Textes informatifs et les Textes narratifs (77 % pour les élèves qui ont réussi la composante lecture et 47 % pour les élèves qui n'ont pas réussi), pour Comprendre les renseignements et les idées explicites (80 % et 53 %), pour Organisation (75 % et 47 %) et pour Éléments graphiques (75 % et 46 %).

- Les scores indiquant les domaines à améliorer pour les deux groupes sont : Textes courants avec éléments graphiques, Établir des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus, Vocabulaire et Syntaxe.

Sommaire des résultats selon la tâche d'écriture

Les tableaux ci-dessous comprennent les données de tous les élèves qui ont fait la composante écriture du TPCL. Les tableaux indiquent le rendement en points, tel qu'indiqué dans le Rapport individuel de l'élève. Veuillez noter que les exemples annotés de réponses et de textes d'élèves, février 2002, décrivent le même rendement à l'aide de « colonnes » et réfèrent aux grilles de notation.

Résumé

	Province 4 904
Blanc/Illisible (0 point)	20 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	2 %
1 point	4 %
2 points	12 %
3 points	34 %
4 points	29 %

Texte d'opinion en quelques paragraphes

	Province 4 904
Blanc/Illisible (0 point)	1 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	8 %
1 point	1 %
2 points	22 %
3 points	43 %
4 points	24 %

Nouvelle journalistique

	Province 4 904
Blanc/Illisible (0 point)	4 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	7 %
1 point	1 %
2 points	14 %
3 points	39 %
4 points	35 %

Texte informatif

	Province 4 904
Blanc/Illisible (0 point)	4 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	2 %
1 point	2 %
2 points	19 %
3 points	47 %
4 points	26 %

Observations

- Entre 54 % et 68 % des élèves ont reçu trois points ou plus pour trois des tâches d'écriture, c'est-à-dire Texte d'opinion en quelques paragraphes, Nouvelle journalistique et Texte informatif.
- La tâche d'écriture Résumé est à améliorer.

Renseignements tirés du Questionnaire à l'intention de l'élève

Chaque élève qui a participé au TPCL a rempli un questionnaire se rapportant à ses antécédents, à ses intérêts ainsi qu'à ses habitudes de lecture et d'écriture. Les tableaux ci-dessous fournissent un sommaire des données compilées.

Taux de réponses

Province		
Élèves admissibles	**Questionnaires remplis**	**Taux de réponses**
5 174	4 906	95 %

- 95 % des élèves ont rempli le Questionnaire à l'intention des élèves; ceci représente un excellent taux de réponses.

Utilisation de l'ordinateur, langue et antécédents[11]

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Province	
	Filles 2 547	**Garçons** 2 341
- avoir un ordinateur à la maison	92 %	91 %
- le français comme langue maternelle	65 %	67 %
- le français comme langue la plus parlée à la maison	37 %	39 %
- être nés à l'extérieur du Canada	9 %	9 %

Observations

- Il n'y a pas d'importantes différences dans les données contextuelles entre les élèves de sexe féminin et les élèves de sexe masculin.
- Un nombre élevé d'élèves ont indiqué avoir accès à un ordinateur à la maison.

[11] Les pourcentages dans ces tableaux portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au questionnaire et pour qui les données se rapportant au sexe de l'élève sont disponibles.

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Province	
	Filles 2 547	**Garçons** 2 341
– lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	16 %	10 %
– lire les types de textes indiqués ci-dessous en dehors des heures de classe :		
• biographies ou autres livres documentaires	10 %	11 %
• bandes dessinées	17 %	29 %
• site Web, courrier électronique, conversations par ordinateur	48 %	48 %
• lettres	36 %	14 %
• revues	42 %	30 %
• manuels, modes d'emploi	11 %	14 %
• journaux	26 %	30 %
• romans, ouvrages de fiction, nouvelles	50 %	27 %
• poèmes, paroles de chansons	28 %	9 %
• écritures religieuses ou spirituelles	6 %	5 %
– écrire pendant plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	15 %	11 %
– écrire les types de textes indiqués ci-dessous en dehors des heures de classe :		
• messages électroniques, conversations dans des forums d'Internet	55 %	57 %
• lettres, journal intime	42 %	12 %
• notes, directives	29 %	22 %
• poèmes, paroles de chansons	22 %	10 %
• histoires, ouvrages de fiction	9 %	8 %

Observations

- Un nombre plus élevé de filles que de garçons rapportent lire et écrire en français en dehors des heures de classe, trois heures ou plus par semaine.
- La majorité des filles et des garçons ont rapporté lire en français en dehors des heures de classe, pas plus de trois heures (84 % des filles et 90 % des garçons) par semaine. Il en est de même pour l'écriture. En effet, la majorité des filles et des garçons ont rapporté n'écrire pas plus de trois heures (85 % des filles et 89 % des garçons) par semaine.
- La majorité des filles ont rapporté lire des revues, du matériel provenant d'Internet, ainsi que des romans, des ouvrages de fiction ou des nouvelles en dehors des heures de classe, presque toutes les semaines; la majorité des garçons ont rapporté lire du matériel provenant d'Internet et des revues.
- La majorité des filles ont rapporté qu'elles écrivent des lettres, des courriels ou participent à des conversations par ordinateur, et qu'elles écrivent aussi dans des agendas ou des journaux intimes;

la majorité des garçons ont rapporté qu'ils écrivent des courriels ou participent à des conversations par ordinateur.

- Légèrement plus de garçons que de filles ont rapporté lire des journaux, des manuels et des modes d'emploi; plus de garçons que de filles ont rapporté lire des bandes dessinées.
- Plus de filles que de garçons lisent des lettres, des poèmes ou des paroles de chansons et des romans, des ouvrages de fiction ou des nouvelles.
- Bien plus de filles que de garçons ont rapporté écrire dans des agendas ou des journaux intimes et écrire des lettres, des notes, des directives ou des instructions, ainsi que des poèmes ou des paroles de chansons.

Rapport entre les données

L'OQRE a publié son premier rapport sur le Programme d'indicateurs de la qualité en éducation (PIQÉ) en décembre 2001. Un rapport sommaire des données provenant du sondage PIQÉ 2001 a ensuite été publié en mars 2002. Ensemble, ces rapports procurent des renseignements au sujet de questions reliées à la qualité de l'éducation et à l'environnement d'apprentissage. En tout, treize indicateurs de la qualité de l'éducation sont rapportés au niveau secondaire. Ils proviennent d'une variété de sources, dont Statistique Canada, le ministère de l'Éducation et l'OQRE. Les données du PIQÉ fournissent des renseignements contextuels et autres qui aident à examiner et à mieux comprendre le rendement des élèves. Visitez le site Web de l'OQRE (www.eqao.com) pour plus de renseignements au sujet du PIQÉ.

Dans ce document sur les résultats du TPCL, différentes mesures statistiques ont été utilisées pour examiner les rapports entre les données. Cependant, il advient que l'échantillonnage trop petit de la population francophone rend difficile de tirer des conclusions qui sont statistiquement valides pour les résultats. Les résultats ont été constants pour toutes les mesures statistiques suivies. La liste des variables et la description de l'analyse statistique et les rapports entre les variables se trouvent dans le site Web de l'OQRE.

L'élément principal de ces analyses est :

- Il y avait une corrélation ou un rapport important entre les cinq mesures de rendement (pourcentage d'élèves ayant réussi les composantes lecture et écriture, pourcentage d'élèves ayant réussi seulement la composante lecture, pourcentage d'élèves ayant réussi seulement la composante écriture, le score moyen en écriture, le score moyen en lecture). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport du PIQÉ dans le site Web de l'OQRE.

Recommandations spécifiques

Planification de l'amélioration

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires** et les écoles, en consultation avec les membres de leurs collectivités et à l'aide du *Rapport et guide de l'Ontario sur la planification de l'amélioration du rendement scolaire,* incorporent les données générales et précises découlant de l'administration du TPCL de février 2002 aux plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leurs écoles pour améliorer les compétences linguistiques des élèves, et qu'ils mettent au point des stratégies qui seront utilisées à

l'élémentaire et au secondaire dans toutes les matières et afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.

- Que **les écoles**, en consultation avec les membres de leurs collectivités, incorporent les données générales et précises découlant du TPCL de février 2002 à leurs plans d'amélioration des compétences linguistiques des élèves et mettent au point des stratégies touchant toutes les matières afin d'améliorer le rendement des élèves en lecture et en écriture.

Pertinence et motivation des élèves

L'OQRE recommande

- Que **le Ministère, les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en collaboration avec les élèves, les parents et les conseils d'école, prennent les mesures nécessaires afin d'aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.
- Que **l'OQRE** fournisse des renseignements aux **parents** sur les habiletés requises en lecture et en écriture pour réussir le TPCL afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aider les élèves à comprendre la pertinence des compétences linguistiques dans l'apprentissage de toutes les matières, dans la vie quotidienne à l'extérieur de l'école et dans les perspectives en matière d'éducation et de carrière.
- Que **le Ministère, les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, reconnaissant le rapport étroit qui existe entre les compétences linguistiques et l'utilisation de la technologie, mettent au point des stratégies que les élèves peuvent utiliser à l'école et à domicile quand ils se servent d'ordinateurs, et qui permettront aux élèves d'améliorer leur rendement en lecture et en écriture (utilisation réfléchie des vérificateurs d'orthographe et de style, utilisation de la fonction de recherche pour trouver les mots importants dans un récit).

Lecture

L'OQRE recommande

- Que **les directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en consultation avec les élèves, les parents et les conseils d'école, revoient les données tirées des Questionnaires à l'intention de l'élève remplis par les élèves de leurs écoles et établissent de quelle façon la lecture à domicile par les élèves, particulièrement en ce qui a trait aux textes informatifs, peut être utilisée de façon à encourager les élèves à perfectionner leurs stratégies de lecture, à augmenter leur compréhension de ce qui est lu et à aimer lire davantage.
- Que **les conseils scolaires et les écoles** examinent soigneusement les données en matière de stratégies de lecture afin d'établir si les élèves de leur région ont des difficultés particulières à comprendre des questions de lecture se rapportant au vocabulaire, à la syntaxe, à l'organisation ou aux éléments graphiques. Qu'ils demandent aux enseignantes et enseignants de toutes les matières d'aider les élèves à comprendre comment ces stratégies peuvent être utilisées pour augmenter leur compréhension des textes lus.
- Que **les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en consultation avec les élèves, parents et conseils d'école, examinent les données par rapport au rendement en lecture et en écriture tirées du TPCL afin d'identifier des matières et des cours où il faut mieux souligner l'importance des compétences en lecture et en écriture, et fournir plus d'efforts par rapport à leur acquisition.

- Que **le Ministère et les conseils scolaires** continuent la mise en œuvre, dans toutes les années d'études, des stratégies de perfectionnement de la lecture faisant partie de la Stratégie de lecture au primaire de l'Ontario (p. ex., des programmes d'appoint en lecture, pour faire en sorte qu'il y ait une experte ou un expert en lecture dans chaque école ainsi qu'une variété de matériel de lecture pour tous les élèves).
- Que **les conseils scolaires** aient recours aux fonds provenant du Ministère pour élaborer et fournir des programmes d'appoint en compétences linguistiques qui aident les élèves à améliorer leur habiletés en lecture et en écriture.

Écriture

L'OQRE recommande

- Que **le personnel enseignant**, en consultation avec les élèves et les parents, utilise les échantillons de réponses d'élèves qui se trouvent dans le site Web de l'OQRE dans le but d'aider les élèves à comprendre les compétences recherchées en écriture afin de permettre à ces élèves d'approfondir leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences par rapport à la qualité d'écriture nécessaire pour réussir le TPCL.
- Que **les écoles et les conseils scolaires** se penchent particulièrement sur les stratégies qui motiveront et aideront les élèves qui n'ont pas encore réussi la composante écriture du TPCL.
- Que **les écoles et les conseils scolaires** examinent de près les stratégies qui motiveront les élèves et les aideront à approfondir leurs connaissances et leurs habiletés reliées à la rédaction de résumés.

Appui au personnel enseignant

L'OQRE recommande

- Que **l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario** inclue un cours obligatoire en acquisition et en perfectionnement des compétences en lecture en tant qu'exigence du Programme de perfectionnement professionnel.
- Que **le personnel enseignant** utilise le Matériel d'appui, les exemples annotés de réponses et de textes d'élèves, l'exemple de cahier de test et le Guide de préparation au test affichés dans le site Web de l'OQRE dans le but d'aider les élèves à se préparer au TPCL et à le réussir (p. ex., comprendre le format et la formulation du test, le nombre et le type de questions en lecture, le nombre et le type de tâches d'écriture, le temps alloué pour faire le test, la nécessité de répondre à toutes les questions en lecture et de faire toutes les tâches d'écriture, l'importance de traiter du sujet dont il est question et de suivre les directives pour toutes les tâches d'écriture, la façon dont le test est noté).

Diverses populations d'élèves

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants** étudient les données tirées des Questionnaires à l'intention de l'élève ainsi que du personnel enseignant par rapport aux cours appliqués et s'assurent que les stratégies et les ressources utilisées pour enseigner et évaluer les cours appliqués cernent la raison d'être des cours appliqués, les contenus d'apprentissage du *Curriculum de l'Ontario* pour les cours appliqués, ainsi que les besoins et les motivations des élèves suivant des cours appliqués, en soulignant particulièrement les compétences en lecture et en écriture mesurées par le TPCL.
- Que **les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en consultation avec les élèves, les parents et les conseils d'école, revoient les données sur le rendement ainsi que les données tirées des questionnaires par rapport aux cours appliqués et théoriques et déterminent quelles mesures supplémentaires doivent êtres prises afin d'augmenter le pourcentage d'élèves qui atteignent la norme provinciale en lecture et en écriture du TPCL.
- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les parents, les élèves et les conseils d'école, surveillent le rendement des élèves dans les programmes d'ALF et de PDF par rapport au TPCL, et mettent en œuvre une variété de stratégies visant à aider les élèves inscrits à ces programmes d'appoint à réussir le TPCL. Qu'ils s'assurent également de donner à ces élèves le plus grand nombre d'occasions possible de faire le TPCL.
- Que **les conseils scolaires**, en consultation avec les parents, les élèves et les conseils d'école, surveillent le rendement des élèves suivant des cours d'aide à l'enfance en difficulté par rapport au TPCL, et mettent au point diverses stratégies visant à aider les élèves inscrits à ces programmes d'appoint à réussir le TPCL.

Climat de l'école

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires, directrices, directeurs, enseignantes et enseignants**, en collaboration avec les élèves, les parents et les conseils d'école, encouragent un sentiment de sécurité à l'école en reconnaissant qu'un tel climat permet aux élèves de mieux tirer partie de l'enseignement en salle de classe, ce qui a un impact positif sur leur rendement.

Recommandations supplémentaires à l'intention des francophones

Adaptations et dispositions particulières

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires et les écoles** étudient les données se rapportant au pourcentage relativement peu élevé d'élèves qui ont bénéficié d'adaptations et de dispositions particulières, dans le but de s'assurer que les adaptations et les dispositions particulières sont offertes à tous les élèves qui en ont besoin pour réussir le TPCL.

Programmes d'ALF ou de PDF

L'OQRE recommande

- Que **le Ministère, les conseils scolaires et les écoles** étudient l'information contextuelle tirée des Questionnaires à l'intention de l'élève en matière de langue première de l'élève, surtout dans les écoles qui n'offrent pas de programmes d'ALF ou de PDF à l'heure actuelle, afin de s'assurer que ces programmes sont offerts à tous les élèves qui doivent s'y inscrire pour réussir le TPCL.

Lecture et écriture en français

L'OQRE recommande

- Que **les conseils scolaires et les écoles** examinent soigneusement l'information contextuelle tirée des Questionnaires à l'intention de l'élève afin de s'assurer que les élèves savent qu'ils peuvent profiter d'une variété de ressources de langue française pour lire, pour écrire et pour utiliser Internet en dehors des heures de classe.

Annexe A – Processus de notation et contrôle de la qualité

Des processus de contrôle de la qualité et d'assurance de la fiabilité sont inclus dans toutes les étapes du processus de notation afin d'assurer des niveaux élevés d'uniformité en matière de notation du travail des élèves :

a) ***Méthode de notation en chaîne :*** lors de la notation des composantes lecture et écriture, des correctrices et correcteurs différents notent des parties de cahiers ou des cahiers d'élèves précis. Durant la notation du TPCL administré en février 2002, quatre correctrices et correcteurs différents ont noté chacun une des parties de la composante lecture, et quatre correctrices et correcteurs différents ont noté chacun une des quatre tâches d'écriture. Nous pouvons ainsi assurer une meilleure uniformité en notation que nous n'obtiendrions si nous n'utilisions qu'une correctrice ou un correcteur pour noter tout le travail d'un élève ou chacune des composantes (voir le *Test provincial de compétences linguistiques – Guide de ressources 2000-2001*).

b) ***Cahiers de formation :*** chaque jour, des cahiers de formation sont notés, puis discutés, par toutes les correctrices et tous les correcteurs s'occupant d'une tâche d'écriture en particulier ou d'un ensemble de questions portant sur la lecture. Les cahiers de formation ont été choisis avec grand soin afin de bien illustrer les différences et les nuances pouvant se présenter dans les réponses des élèves. Nous pouvons ainsi assurer que les correctrices et correcteurs se sentent à l'aise avec l'utilisation des grilles de notation, et les utilisent uniformément durant la séance de notation sur une variété de types de réponses d'élèves.

c) ***Cahiers notés en groupe :*** chaque après-midi, un cahier identique est noté par les correctrices et correcteurs qui s'occupent d'une tâche d'écriture ou d'un ensemble de questions en particulier se rapportant à la composante lecture. Les données provenant de cette notation sont analysées afin d'établir le niveau d'uniformité dans tout le centre de notation, ainsi que pour les groupes individuels. Quand un manque d'uniformité est identifié (soit moins de 80 % en accord total), une formation supplémentaire est donnée au groupe et au centre de notation.

d) ***Réinsertions à l'aveugle :*** des cahiers d'élèves sont choisis d'avance au hasard et réinsérés dans la pile de cahiers à noter afin d'être notés une deuxième fois. Une corrélation est ensuite établie entre les notes obtenues de la première notation et les notes obtenues de la seconde notation afin d'obtenir un indice de l'uniformité de la notation. Ce processus est semblable à celui utilisé dans le *Washington Assessment of Student Learning* (Taylor, 2001) pour la 10e année. Des analyses de corrélation pour les cahiers à nouveau insérés, par composante et programme-cadre de français, indiquent que les cœfficients de fiabilité entre correctrices et correcteurs s'élèvent à plus de 0,80. En lecture, le cœfficient de fiabilité entre les correctrices et correcteurs se situait à 0,93 pour la population francophone (N=912). En écriture, le cœfficient de fiabilité entre les correctrices et correcteurs se situait à 0,89 pour la population francophone (N=924). « En général, les cœfficients de fiabilité pour les évaluations à grande échelle devraient se situer au moins entre 0,85 et 0,89 » (voir le document *Arizona's Instrument to Measure Standards (AIMS) Guide to Understanding AIMS Results*). Ces résultats sont donc conformes aux normes de fiabilité pour les évaluations à grande échelle, exigeant que les réponses des élèves soient notées de manière uniforme et que les grilles de notation soient utilisées de manière uniforme.

e) ***Notation en double :*** tous les cahiers d'élèves dont la note se rapproche de la note de passage sont retournés afin d'être notés une deuxième fois (à l'aveugle). Ce processus permet d'assurer que les cahiers des élèves sont notés de manière appropriée, ainsi que de mieux déterminer l'exactitude des résultats se rapprochant de la note de passage. En fait, toutes les notes des cahiers d'élèves se rapprochant de la note de passage sont « révisées », puisqu'une deuxième personne fait la notation des cahiers. Consultez le *Test provincial de compétences linguistiques – Guide de ressources 2000-2001*, pour une description plus détaillée du processus de notation à deux étapes utilisé pour noter les composantes lecture et écriture.

Annexe B – Résultats provinciaux tirés de l'administration préliminaire d'octobre 2000 du Test provincial de compétences linguistiques

Les résultats ci-dessous sont tirés de l'administration préliminaire du TPCL d'octobre 2000. Le premier objectif de cette administration était de peaufiner les processus d'administration à tous les niveaux. Les conditions d'administration, le dépouillement des données et la publication de rapports different de l'administration de février 2002. Pour cette raison, toute comparaison des résultats doit se faire avec prudence. Ces renseignements indiquent une tendance d'amélioration entre les deux administrations du TPCL.

Conseil scolaire:
Ecole:

Sommaire de participation :		**Méthode 1**	**Méthode 2**
Élèves qui ont fait le test (les deux jours)	5012	94 %	100 %
Absence pour un ou deux jours*	267	5 %	n/a
Reports	32	1 %	n/a
Total des élèves qui étudient pour obtenir un diplôme	**5311**	**100 %**	n/a
Exemption	29	n/a	n/a
Total incluant les exemptions	**5340**		
Résultats :			
Test fait avec succès**	2728	51 %	54 %
Ayant participé au test, mais n'ayant pas réussi :			
N'ayant pas réussi en lecture et en écriture	1137	21 %	23 %
N'ayant pas réussi en écriture mais ayant réussi en lecture	836	16 %	17 %
N'ayant pas réussi en lecture mais ayant réussi en écriture	311	6 %	6 %
			100 %
Absence pour un ou deux jours*	267	5 %	n/a
Reports	32	1 %	n/a
Total des élèves qui étudient pour obtenir un diplôme	**5311**	**100 %**	n/a

La méthode 1 exprime le nombre d'élèves comme pourcentage des élèves de 12e année qui étudient pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, incluant les élèves ayant obtenu un report ou qui étaient absents pour une partie ou la totalité du test.

La méthode 2 exprime le nombre d'élèves comme pourcentage d'élèves de 12e année qui étudient pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario et qui ont fait le test, exception faite des élèves qui avaient obtenu un report ou qui étaient absents pour une partie ou la totalité du test.

* Les élèves dont des cahiers n'ont pas été reçus sont considérés absents à moins que le formulaire de renseignements sur l'élève n'ait précisé que les élèves n'ont été ni exemptés ni n'ont pas obtenu un report.

** Pour réussir au test, les élèves doivent réussir à la composante écriture et à la composante lecture du test.

Résultats globaux des écoles, des conseils scolaires et au niveau de la province

	N'a pas réussi au test (comprend les élèves bénéficiant d'un report)	N'a pas réussi à la composante lecture ne à la composante écriture	N'a pas réussi à la composante lecture, a réussi à la composante écriture	A réussi à la composante lecture, n'a pas réussi à la composante écriture	A réussi à la composante lecture et à la composante écriture
Résultats de l'école	%	%	%	%	%
Résultats du conseil scolaire	%	%	%	%	%
Résultats provinciaux	6%	21%	6%	16%	51%

Résultats des tests selon le sexe

	N'a pas réussi au test (comprend les élèves bénéficiant d'un report)	N'a pas réussi à la composante lecture ne à la composante écriture	N'a pas réussi à la composante lecture, a réussi à la composante écriture	A réussi à la composante lecture, n'a pas réussi à la composante écriture	A réussi à la composante lecture et à la composante écriture
Filles	4%	16%	7%	13%	61%
Garçons	6%	27%	5%	19%	43%

Renseignements sur les adaptations, les exemptions et les reports

	A réussi au test avec une adaptation ou une exemption	A bénéficié d'un report
ALF/PDF	16	3
PEI ou CIPR et PEI	192	24
Nombre total d'élèves *	38	6
Autre raison ou aucune indication	238	32
Pourcentage de l'ensemble des élèves admissibles	4 %	1 %

* Le nombre total correspondant à la rubrique « Nombre total d'élèves » peut être inférieur à la somme des deux rangées précédentes car quelques élèves peuvent être inscrits à la fois à un programme d'ALF ou de PDF et avoir été identifiés(es) par un CIPR ou avoir un PEI ou les deux.

Répartition des élèves admissibles (ne faisant pas l'objet d'une exemption) selon le sexe

De sexe féminin	50%
De sexe masculin	48%
Aucune indication	3%

Cours auxquels sont inscrits les élèves

Élèves inscrits à des cours théoriques de mathématiques ou de français ou les deux	60%
Élèves inscrits à des cours appliqués de mathématiques et de français	31%
Élèves inscrits à des cours de mathématiques ou de français ou les deux élaborés à l'échelon local	1%
Type de cours non précisé	9%

Renseignements contextuels tirés du Questionnaire à l'intention de l'élève

Des 5311 élèves admissibles, 4311 (81%) ont rempli le questionnaire.

Note : Les pourcentages dans les tableaux ci-dessous portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au questionnaire. Ces données peuvent présenter un aperçu quelque peu faussé de l'ensemble des élèves admissibles parce que, dans la plupart des cas, les élèves absents ou bénéficiaires d'un report n'ont pas répondu au questionnaire.

Pourcentage d'élèves ayant indiqué	Filles	Garçons
qu'elles et ils ont un ordinateur à la maison	87%	89%
que le français est la première langue qu'elles et ils ont apprise à la maison	64%	66%
que le français est la langue qu'elles et ils parlent le plus	35%	41%
qu'elles et ils sont nés à l'extérieur du Canada	10%	10%

Lecture

Pourcentage d'élèves ayant indiqué	Filles	Garçons
qu'elles et ils lisent en français trois heures ou plus par semaine en dehors des heures de classe, sans compter les devoirs	12%	9%
que la plupart du temps, elles et ils lisent les types de textes suivants en dehors des heures de classe :		
- biographies et autres livres documentaires	13%	13%
- bandes dessinées	19%	33%
- textes provenant de l'Internet	45%	45%
- lettres	15%	16%
- revues	46%	34%
- manuels, modes d'emploi	8%	10%
- journaux	22%	26%
- romans, ouvrages de fiction, nouvelles	55%	32%
- poésie, paroles de chansons	31%	8%
- lectures religieuses ou spirituelles	7%	4%
qu'elles et ils écrivent en français trois heures ou plus par semaine en dehors des heures de classe, sans compter les devoirs	11%	10%
que la plupart du temps elles et ils écrivent les types de textes suivants en dehors des heures de classe :		
- messages électroniques, forums sur Internet	52%	59%
- lettres, journal intime	55%	15%
- notes, directives	28%	25%
- paroles de chansons, poèmes	21%	9%
- histoires	16%	13%

OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)
février 2002
Résultats provinciaux

		Pourcentages[1]	
	Nombre	Méthode 1	Méthode 2
TPCL fait avec succès (réussi les composantes lecture et écriture)	3 310	64 %	67 %
Ayant participé au TPCL, mais n'ayant pas réussi :			
Réussi la composante lecture seulement	482	9 %	10 %
Réussi la composante écriture seulement	357	7 %	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	755	15 %	15 %
Élèves qui ont fait le TPCL (les deux jours)	4 904	95 %	100%
Absence pour un ou deux jours	155	3 %	
Reports	115	2 %	
Total des élèves admissibles (élèves qui visent l'obtention du DÉSO)	5 174	100%	
Exemptions	38		

[1] Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

Précisions

Le tableau de résultats inclut tous les élèves qui avaient le droit de faire le TPCL pendant l'année scolaire 2001-2002. Le nombre d'élèves exemptés parce qu'ils ne visent pas l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO) paraît dans le tableau, mais n'est pas inclus dans le nombre d'élèves admissibles, ni dans les calculs de pourcentages des méthodes 1 ou 2 des tableaux subséquents.

TPCL fait avec succès **:** les élèves ont participé au TPCL et ont réussi les composantes lecture et écriture.

Ayant participé au TPCL, mais n'ayant pas réussi : les élèves ont participé pleinement au TPCL, mais n'ont pas réussi la composante lecture ou la composante écriture ou les deux. Le résultat de ces élèves paraît dans une des trois sections ci-dessous :

- Réussi la composante lecture seulement
- Réussi la composante écriture seulement
- Pas réussi les composantes lecture et écriture

Élèves qui ont fait le TPCL (les deux jours) : les élèves étaient présents pendant les deux jours de l'administration. Un élève est considéré présent si du travail a été fait dans un des deux cahiers administrés ce jour-là ou si la Liste des élèves indique que l'élève était présent.

Absence pour un ou deux jours : les élèves étaient absents pour un ou deux jours pendant l'administration. Un élève n'est pas considéré absent si du travail a été fait dans un des deux cahiers administrés ce jour-là ou si la Liste des élèves indique que l'élève était présent.

Report : les élèves pouvaient bénéficier d'un report selon diverses circonstances telles que précisées dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE. L'élève est inscrit dans la catégorie *report* seulement si son Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il a obtenu un report, si son nom est inscrit sur la Liste des élèves et s'il n'y a pas de travail fait dans aucun de ses cahiers de test. Si un élève a fait une partie du TPCL, il ne paraîtra pas dans la catégorie *report*. Si le FRÉ indique que l'élève est à la fois reporté et exempté, il paraîtra dans la catégorie *report*.

Total des élèves admissibles : tous les élèves qui visent l'obtention du DÉSO sont identifiés comme admissibles. Cette catégorie inclut tous les élèves qui ont participé au TPCL ainsi que les élèves qui ont bénéficié d'un report ou qui étaient absents, mais pas les élèves qui ont eu droit à une exemption.

Exemption : les élèves avaient droit à une exemption du TPCL s'ils ne visent pas l'obtention du DÉSO. L'élève est inscrit dans la catégorie *exemption* seulement si le Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il a obtenu une exemption et qu'il n'y a pas de travail fait dans aucun des cahiers de test. Si un élève a fait une partie du TPCL, il ne paraîtra pas dans la catégorie *exemption*.

Méthode 1 : la méthode 1 fournit les pourcentages des élèves de 10e année qui visent l'obtention du DÉSO. Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont ceux qui ne visent pas l'obtention du DÉSO et qui ont été exemptés.

Méthode 2 : la méthode 2 fournit les pourcentages des élèves qui ont participé pleinement au TPCL, c'est-à-dire, ceux qui étaient présents pendant les deux jours de l'administration du test.

Protection de renseignements personnels

Afin d'éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels des élèves, une série de règles de suppression sont mises en vigueur lors de la diffusion des résultats du TPCL. Les données ont été supprimées quand le nombre de répondants est trop bas pour que les résultats individuels soient déterminés à partir des valeurs globales.

Information au sujet des types de cours

L'OQRE fournit de l'information au sujet des types de cours pour les écoles qui ont fourni ces données à l'OQRE avant la fin de l'année scolaire. À des fins d'analyse de données, l'OQRE fournira ultérieurement à chaque conseil scolaire un mini-rapport comprenant de l'information au sujet des types de cours dans leur conseil scolaire.

Résultats - méthode 1

	Résultats provinciaux (n^{bre}=5 174)
TPCL fait avec succès	64 %
Réussi la composante lecture seulement	9 %
Réussi la composante écriture seulement	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	15 %
Absence pour un ou deux jours	3 %
Report	2 %

Résultats - méthode 2

	Résultats provinciaux (n^{bre}=4 904)
TPCL fait avec succès	67 %
Réussi la composante lecture seulement	10 %
Réussi la composante écriture seulement	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	15 %

Résultats selon le sexe[2] (méthode 1)

	Résultats provinciaux	
	Filles (n^{bre}=2 659)	**Garçons (n^{bre}=2 485)**
TPCL fait avec succès	71 %	56 %
Réussi la composante lecture seulement	7 %	12 %
Réussi la composante écriture seulement	7 %	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	11 %	19 %
Absence pour un ou deux jours	3 %	3 %
Report	2 %	3 %

Résultats selon le sexe[2] (méthode 2)

	Résultats provinciaux	
	Filles (n^{bre}=2 543)	**Garçons (n^{bre}=2 343)**
TPCL fait avec succès	74 %	60 %
Réussi la composante lecture seulement	7 %	12 %
Réussi la composante écriture seulement	7 %	8 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	11 %	20 %

[2]Les résultats selon le sexe portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au *Questionnaire à l'intention de l'élève*.

Résultats selon les programmes d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français (ALF/PDF) (méthode 1)

	Résultats provinciaux	
	En ALF/PDF (n^{bre}= 52)	Ensemble des élèves (n^{bre}=5 122)
TPCL fait avec succès	19 %	64 %
Réussi la composante lecture seulement	-	9 %
Réussi la composante écriture seulement	-	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	21 %	15 %
Absence pour un ou deux jours	4 %	3 %
Report	44 %	2 %

Résultats selon les programmes d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français (ALF/PDF) (méthode 2)

	Résultats provinciaux	
	En ALF/PDF (n^{bre}= 27)	Ensemble des élèves (n^{bre}=4 877)
TPCL fait avec succès	37 %	68 %
Réussi la composante lecture seulement	-	10 %
Réussi la composante écriture seulement	-	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	41 %	15 %

Résultats pour les élèves ayant des besoins particuliers[3] (excluant les élèves doués) (méthode 1)

	Résultats provinciaux	
	Besoins particuliers (n^{bre}= 489)	**Ensemble des élèves (n^{bre}=4 685)**
TPCL fait avec succès	19 %	69 %
Réussi la composante lecture seulement	9 %	9 %
Réussi la composante écriture seulement	12 %	6 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	43 %	12 %
Absence pour un ou deux jours	5 %	3 %
Report	11 %	1 %

Résultats pour les élèves ayant des besoins particuliers[3] (excluant les élèves doués) (méthode 2)

	Résultats provinciaux	
	Besoins particuliers (n^{bre}= 408)	**Ensemble des élèves (n^{bre}=4 496)**
TPCL fait avec succès	23 %	72 %
Réussi la composante lecture seulement	11 %	10 %
Réussi la composante écriture seulement	15 %	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	51 %	12 %

[3] Les « élèves ayant des besoins particuliers » sont des élèves ayant un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme élèves en difficulté au cours du processus d'un CIPR et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note n° 127 du ministère de l'Éducation, Politique/Programmes).

Résultats[4] selon les types de cours[5] (méthode 1)

	Résultats provinciaux		
	Cours théoriques (n^{bre}=2 566)	**Cours appliqués (n^{bre}=1 147)**	**Cours élaborés à l'échelon local (n^{bre}= 23)**
TPCL fait avec succès	79 %	29 %	-
Réussi la composante lecture seulement	7 %	14 %	-
Réussi la composante écriture seulement	5 %	12 %	-
Pas réussi les composantes lecture et écriture	6 %	36 %	52 %
Absence pour un ou deux jours	2 %	5 %	9 %
Report	1 %	4 %	22 %

Résultats[4] selon les types de cours[5] (méthode 2)

	Résultats provinciaux		
	Cours théoriques (n^{bre}=2 496)	**Cours appliqués (n^{bre}=1 038)**	**Cours élaborés à l'échelon local (n^{bre}= 16)**
TPCL fait avec succès	81 %	32 %	-
Réussi la composante lecture seulement	7 %	15 %	-
Réussi la composante écriture seulement	5 %	13 %	-
Pas réussi les composantes lecture et écriture	6 %	40 %	75 %

[4] Les pourcentages dans ces tableaux portent sur l'ensemble des élèves pour lesquels les données étaient disponibles.

[5] La colonne *cours théoriques* se rapporte seulement aux élèves inscrits en mathématiques **ou** en français au niveau théorique. La colonne *cours appliqués* se rapporte seulement aux élèves inscrits en mathématiques **et** en français au niveau appliqué. La colonne *cours élaborés à l'échelon local* se rapporte seulement aux élèves inscrits dans des cours de mathématiques **ou** de français élaborés à l'échelon local.

Résultats pour les élèves bénéficiant d'adaptations[6] (méthode 1)

	Résultats provinciaux		
	Avec adaptations PEI (n^{bre}= 33)	Avec adaptations PEI et CIPR (n^{bre}= 277)	Ensemble des élèves (n^{bre}=4 864)
TPCL fait avec succès	21 %	22 %	67 %
Réussi la composante lecture seulement	-	12 %	9 %
Réussi la composante écriture seulement	-	16 %	6 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	36 %	45 %	13 %
Absence pour un ou deux jours	6 %	4 %	3 %
Report	0 %	2 %	2 %

Résultats pour les élèves bénéficiant d'adaptations[6] (méthode 2)

	Résultats provinciaux		
	Avec adaptations PEI (n^{bre}= 31)	Avec adaptations PEI et CIPR (n^{bre}= 261)	Ensemble des élèves (n^{bre}=4 612)
TPCL fait avec succès	23 %	23 %	70 %
Réussi la composante lecture seulement	-	12 %	10 %
Réussi la composante écriture seulement	-	17 %	7 %
Pas réussi les composantes lecture et écriture	39 %	48 %	13 %

[b] Les *« élèves bénéficiant d'adaptations »* sont des élèves ayant un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des élèves en difficulté au cours du processus d'un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter la note nº 127 du ministère de l'Éducation, Politique/Programmes et le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* publié par l'OQRE.

Détails sur les résultats à la composante lecture (méthode 2)[7]

	Résultats provinciaux	
	Score moyen de la composante en lecture des élèves qui ont réussi la composante lecture (n^{bre}=3 783)	**Score moyen de la composante en lecture des élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture (n^{bre}=1 090)**
Types de textes		
Textes informatifs (p. ex., explications, opinion)	69 / 90	42 / 90
Textes courants avec éléments graphiques (p. ex., tableaux, directives, horaires)	35 / 50	22 / 50
Textes narratifs (p. ex., récits, dialogues)	46 / 60	30 / 60
Habiletés en lecture		
Comprend les renseignements et les idées explicites	48 / 60	32 / 60
Comprend les renseignements et les idées implicites	67 / 90	41 / 90
Établit des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus	35 / 50	21 / 50
Stratégies de lecture		
Vocabulaire	21 / 30	13 / 30
Syntaxe	21 / 30	13 / 30
Organisation	27 / 36	17 / 36
Éléments graphiques	18 / 24	11 / 24

[7] Les données dans ce tableau portent sur les élèves qui n'ont pas utilisé une version audio du TPCL. Ce tableau résume les résultats par type de textes, habiletés et stratégies afin d'aider les conseils à mettre sur pied un plan de redressement. Étant donné le faible nombre d'élèves dans plusieurs écoles, les données résumant les performances par types de textes, habiletés et stratégies peuvent présenter un aperçu quelque peu faussé.

Détails sur les résultats de la composante écriture[8] - Résumé (méthode 2)

	Résultats provinciaux (n^{bre}=4 904)
Blanc/Illisible (0 point)	20 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	2 %
1 Point	4 %
2 Points	12 %
3 Points	34 %
4 Points	29 %

Détails sur les résultats de la composante écriture[8] - Texte d'opinion (méthode 2)

	Résultats provinciaux (n^{bre}=4 904)
Blanc/Illisible (0 point)	1 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	8 %
1 Point	1 %
2 Points	22 %
3 Points	43 %
4 Points	24 %

[8] Ce tableau contient les données sur l'ensemble des élèves qui ont fait la composante écriture du TPCL. Ce tableau attribue des points pour décrire la performance des élèves, tel que précisé dans le Rapport individuel de l'élève (RIÉ). Veuillez noter que les exemples annotés de réponses et de textes d'élèves tirés du TPCL de février 2002 décrivent les niveaux de performance en « colonnes » .

Détails sur les résultats de la composante écriture[8] - Nouvelle journalistique (méthode 2)

	Résultats provinciaux (n^{bre}=4 904)
Blanc/Illisible (0 point)	4 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	7 %
1 Point	1 %
2 Points	14 %
3 Points	39 %
4 Points	35 %

Détails sur les résultats de la composante écriture[8] - Texte informatif (méthode 2)

	Résultats provinciaux (n^{bre}=4 904)
Blanc/Illisible (0 point)	4 %
Contenu non pertinent/Hors tâche (0 point)	2 %
1 Point	2 %
2 Points	19 %
3 Points	47 %
4 Points	26 %

[8] Ce tableau contient les données sur l'ensemble des élèves qui ont fait la composante écriture du TPCL. Ce tableau attribue des points pour décrire la performance des élèves, tel que précisé dans le Rapport individuel de l'élève (RIÉ). Veuillez noter que les exemples annotés de réponses et de textes d'élèves tirés du TPCL de février 2002 décrivent les niveaux de performance en « colonnes ».

Répartition des élèves admissibles (ne faisant pas l'objet d'une exemption)

	Province	
	Nombre	%
De sexe féminin	2 659	51 %
De sexe masculin	2 485	48 %
Aucune indication	30	1 %

Renseignements contextuels tirés du *Questionnaire à l'intention de l'élève*[9]

Taux de réponses

Province		
Élèves admissibles	Questionnaires remplis	Taux de réponses
5 174	4 906	95 %

Utilisation de l'ordinateur, langue et antécédents

	Province	
Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Filles (n^{bre}=2 547)	Garçons (n^{bre}=2 341)
avoir un ordinateur à la maison	92 %	91 %
le français comme langue maternelle	65 %	67 %
le français comme langue la plus utilisée à la maison	37 %	39 %
être né à l'extérieur du Canada	9 %	9 %

[9] Les pourcentages dans ces tableaux portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au questionnaire.

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Province	
	Filles (n^{bre}=2 547)	Garçons (n^{bre}=2 341)
lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	16 %	10 %
lire les types de textes suivants en dehors des heures de classe		
• biographies ou autres livres documentaires	10 %	11 %
• bandes dessinées	17 %	29 %
• site Web, courrier électronique, conversations par ordinateur	48 %	48 %
• lettres	36 %	14 %
• revues	42 %	30 %
• manuels, modes d'emploi	11 %	14 %
• journaux	26 %	30 %
• romans, ouvrages de fiction, nouvelles	50 %	27 %
• poésie, paroles de chansons	28 %	9 %
• lectures religieuses ou spirituelles	6 %	5 %
écrire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	15 %	11 %
écrire les types de textes suivants en dehors des heures de classe		
• messages électroniques, forums dans Internet	55 %	57 %
• lettres, journal intime	42 %	12 %
• notes, directives	29 %	22 %
• paroles de chansons, poèmes	22 %	10 %
• histoires, ouvrages de fiction	9 %	8 %